PIÈCE JOINTE # 4
DEMANDE D'EXEMPTION

Veuillez noter que pour être admissible à l'exemption, votre entreprise doit satisfaire aux critères suivants :

(1) L'ACN n'a attribué à votre entreprise aucune ressource de numérotation autre qu'un code d'identification d'entreprise[8];

(2) Votre entreprise a seulement été assignée un Code d'Identification d'Entreprise.

Si votre entreprise ne satisfait pas les critères susmentionnés, vous ne serez pas admissible à l'exemption et votre entreprise sera dans l'obligation de fournir les documents demandés et de payer le frais de souscription annuel afin de continuer d'obtenir des ressources de numérotation de l'ACN. Si la demande d'exemption à l'agent F&P n'est pas soumise avant la date d'échéance, votre entreprise sera automatiquement désignée comme étant une personne admissible pour cette année et votre société sera tenue de payer des frais annuels et des frais de retard comprenant l'intérêt, le cas échéant. Vous trouverez une copie du gabarit du formulaire de la demande d'exemption à la pièce jointe #4.

À la suite de la réception d'une demande d'exemption complète, le CGNC passera en revue l'information que vous avez fournie. Si le CGNC a des questions concernant les informations fournies, le CGNC vous enverra une lettre énonçant les points de contention et vous aurez 30 jours pour répondre aux points soulevés. Si le CGNC continue d'avoir des questions après la revue de l'information additionnelle que vous aurez envoyée, vous recevrez une confirmation que la demande d'exemption a été rejetée. Dans le cas où votre demande d'exemption est rejetée, votre société devra soumettre la feuille de calcul et les autres documents décrits ci-dessous dans les 30 jours après la prise de décision du CGNC et vous serez tenus de payer les frais annuels applicables.

Si votre demande d'exemption est approuvée, une lettre vous sera envoyée confirmant l'exemption de votre entreprise pour la période débutant le 1er juillet 2024 et se terminant le 30 juin 2025 (les « obligations de financement de 2024 du CGNC »).

[8] « Ressources de numérotation » désigne les ressources de numérotation administrées par le CGNC

Annexe A
À la pièce jointe 4 – Demande d'exemption

Ce certificat doit être complété par toute entité qui demande d'être exemptée du mécanisme de financement de l'administration des ressources en numérotation canadienne, qui est géré par le Consortium de gestion de la numérotation canadienne (CGNC) sous l'auspice du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne (CRTC). Une exemption sera accordée uniquement si toutes les déclarations contenues dans le certificat de demande d'exemption sont véridiques et correctes. Un nouveau formulaire de demande d'exemption doit être soumis chaque année.

CERTIFICAT DE DEMANDE D'EXEMPTION

À : Consortium de gestion de la numérotation canadienne **(CGNC)**

ET À : Welch LLP **(« Welch »)**

RE: Demande d'être exempté du mécanisme de financement de l'administration des ressources en numérotation canadienne pour la période débutant le 1er juillet 2024 et se terminant le 30 juin 2025 (les « obligations de financement de 2024 du CGNC »)

Le soussigné certifie par la présente les faits suivants :

1. Je suis le _____ (Titre officiel, ex: président) de _____ **(Nom de la société) (**mentionné ci-après sous le nom de **« la société »)** et à ce titre j'ai les connaissances personnelles des propos déposés ci-après, à l'exception des exceptions indiquées, s'il y a lieu, et j'affirme qu'ils sont fondés sur des renseignements ou des convictions raisonnables et j'affirme que cette information est vraie. J'affirme être au courant que l'information fournie dans ce certificat sera utilisée par le CGNC pour déterminer l'obligation de la société de participer au financement de l'administration des ressources en numérotation au Canada.

2. L'entreprise (A) ne s'est vu attribuer aucune ressource de numérotation[9], quelle qu'elle soit, y compris des codes de bureau central ou toute autre ressource de numérotation, ou (B) s'est vu attribuer uniquement un code d'identification d'entreprise.

DATE: _____

_____
Nom:
Titre:
Nom de la société :

[9] « Ressources de numérotation » désigne les ressources de numérotation administrées par le CGNC